Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV©

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
www.formav.co/explorer

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR
DIÉTÉTIQUE

SESSION 2009

ÉCONOMIE – GESTION

Éléments indicatifs de corrigé

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

BARÈME :

PARTIE I : Rentabilité d'un investissement - 12 points	
Question 1 : la dotation annuelle aux amortissements	2 pts
Question 2 : le calcul des flux nets de trésorerie	4 pts
Question 3 : le calcul de la VAN	4 pts
Question 4 : le choix de l'investissement	2 pts
PARTIE II : Fixation d'un prix - 9 points	
Question 1 : le calcul des coûts moyens pour 2008 et 2009	2 pts
Question 2 : les totaux mobiles	3 pts
Question 3 : la prévision pour janvier 2010	4 pts
PARTIE III : Rupture d'un contrat de travail - 12 points	
Question 1 : la définition du licenciement,	1 pts
Question 2 : les règles et les formalités	3 pts
Question 3 :	8 pts
PARTIE IV : Relations avec la clientèle – 7 points	
Question 1 : la structure et les thèmes du questionnaire	4 pts
Question 2 : les questions à rédiger	2 pts
Question 3 : les outils de dépouillement	1 pts

PARTIE I : RENTABILITÉ D'UN INVESTISSEMENT (12 points / 40)

Capacité	C 242
Programme	3.3 Notions relatives au choix et au financement de l'investissement.

1) *Calculez la dotation annuelle aux amortissements pour chaque proposition.*

	Proposition1	Proposition2
Dotations aux amortissements	4 480	3 260

2) *flux nets de trésorerie annuels (ou capacité d'autofinancement) pour chaque proposition.*

Flux annuels pour les années 2010 à 2014	Proposition1	Proposition2
Produits encaissés	18 080	10 880
Charges décaissées	7 200	4 320
Dotations aux amortissements	4 480	3 260
Résultat avant impôts	6 400	3 300
Impôts sur les sociétés	2 133	1 100
Résultat net	4 267	2 200
Charges déductibles non décaissées	4 480	3 260
Flux nets de trésorerie	8 747	5 460

3) *Le calcul de la VAN*

Proposition 1

VAN = -22400 + 33359

VAN = 10959

Proposition 2

VAN = -16300 + 20849

VAN = 4549

4) *Quel investissement est le plus rentable ? Justifiez*

Monsieur Rondeau doit choisir la première proposition dont la VAN est plus élevée.

PARTIE II : FIXATION D'UN PRIX (9 points / 40)

Capacité	C 230
Programme	6.1 Notions relatives aux outils d'aide à la décision : utilisations de notions statistiques descriptives

1) *Calculez le coût moyen d'un plat pour chaque année.*

Coût moyen pour 2008 : 5,97 euros

Coût moyen pour 2009 : 6,16 euros

2) *Totaux mobiles*

Calcul : somme des 12 derniers mois de vente

Intérêt de ce calcul : éliminer les variations saisonnières, connaître la tendance de l'évolution des ventes.

3) *À partir des totaux mobiles, calculez par la méthode des moindres carrés, les prévisions pour 2010 (calcul du coût d'un plat pour janvier 2010).*

a = 0,18 et b = 71,77

La droite d'ajustement a pour équation : y = 0,18x + 71,77

On attribuera 3 points aux candidats qui trouvent l'équation de la droite.

Prévision pour janvier 2010 (treizième mois) :

y = 0,18*(13) + 71,77 = 74,05

total des 11 derniers mois (fév 2009 à déc 2009) =73,9- 6,8 = 67,1

donc le coût prévisionnel d'un plat pour janvier 2010 sera de 74,05 – 67,1= 6,95 euros.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel
Réseau Canopé

On n'exige pas le tableau de calculs.

Coûts moyens des denrées par mois, par plat et en euros

	coût	y_i	x_i	x_i^2	x_iy_i
Janvier 2009	6,8	71,9	1	4	143,8
Février	7	72,1	2	9	216,3
Mars	6,8	72,3	3	16	289,2
Avril	6,5	72,5	4	25	362,5
Mai	6,5	72,7	5	36	436,2
Juin	6	72,9	6	49	510,3
Juillet	5,1	73	7	64	584
Août	4,8	73,1	8	81	657,9
Septembre	5,4	73,3	9	100	733
Octobre	5,9	73,5	10	121	808,5
Novembre	6,4	73,7	11	144	884,4
Décembre	6,7	73,9	12	169	960,7

Moyenne des x = 6,5 et moyenne des y = 72,91

PARTIE III : RUPTURE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL (12 points / 40)

Capacité	C 250
Programme	5.2 Droit social : les conflits du travail

1) *Définissez le licenciement :.*
C'est la rupture du CDI à l'initiative de l'employeur.

2) *Rappelez la procédure à respecter en matière de licenciement d'un salarié :*
- Convocation par LR/AR du salarié à un entretien préalable.
- Entretien préalable.
- Notification de la décision de l'employeur par LR/AR.

3)
- L'employeur et le salarié peuvent convenir d'un commun accord des conditions de la rupture du contrat de travail qui les lie. (aucune partie ne peut l'imposer).
- Cette rupture conventionnelle du contrat de travail obéit à une procédure spécifique : entretien(s) entre les deux parties, homologation de la convention.
- Elle est entourée d'un certain nombre de garanties pour le salarié (ex : indemnité au minimum égale à l'indemnité de licenciement) et lui ouvre droit, dans les conditions de droit commun (activité préalable suffisante, recherche active d'emploi…), au bénéfice de l'allocation d'assurance chômage.

Base Nationale des Sujets d'examens de l'enseignement professionnel Réseau Canopé

PARTIE IV : RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE (7 points / 40)

Capacité	C 151
Programme	6.1 Les techniques d'enquête

Structure générale du questionnaire et principaux thèmes abordés (4 points)

Phrase d'introduction

Thèmes abordés :

- Ambiance du cours
- Compétence de l'animateur
- Caractéristiques des plats proposées
- Horaires
- Prix
- Etc.
- Attentes
- Observations

Remerciements

Questions fermées/ouvertes : modèle : (une question de chaque type est demandée) : 2 points

1) Est-ce votre premier cours ?			
oui	☐	non	☐
2) Le cours vous a paru :			
Agréable	☐	désagréable	☐
Convivial	☐	peu convivial	☐
adapté à vos attentes	☐	non adapté	☐
		trop technique	☐
3) L'animateur était :			
clair dans ses explications	☐	confus	☐
méthodique	☐	mal organisé	☐
sans avis	☐		
4) Que pensez-vous des plats proposés :			
complexes à réaliser	☐	simples	☐
originaux	☐		
courants	☐		
5) Les horaires sont :			
Adaptés	☐		
à revoir	☐		

vos propositions : _____

Outils utilisés pour le dépouillement (1 point) : logiciels spécialisés (Sphynx, Ethnos), logiciels de bureautique, dépouillement manuel.

Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel Réseau Canopé

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.